

La restauration du berceau de la confédération canadienne

Judith Tulloch et John Way

On considère depuis longtemps que l'édifice législatif de l'Île-du-Prince-Édouard, connu sous le nom de Province House, est le berceau de la confédération canadienne. En effet, en septembre 1864, vingt-trois hommes politiques de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la province unie du Canada se réunissaient dans la chambre du conseil législatif de cet édifice pour discuter d'un projet présenté par la délégation canadienne. A l'issue de cette rencontre, les représentants des quatre colonies estimaient qu'il était souhaitable et possible de former une union et ils s'entendaient pour en préciser les modalités lors d'une prochaine réunion à Québec, en octobre. Depuis déjà plus de cinq ans, le gouvernement fédéral, par l'entremise de Parcs Canada, procède à une rénovation grandiose de cet édifice historique. Cet article traite des restaurations effectuées à l'extérieur; le prochain décrira la remise en état de l'intérieur.

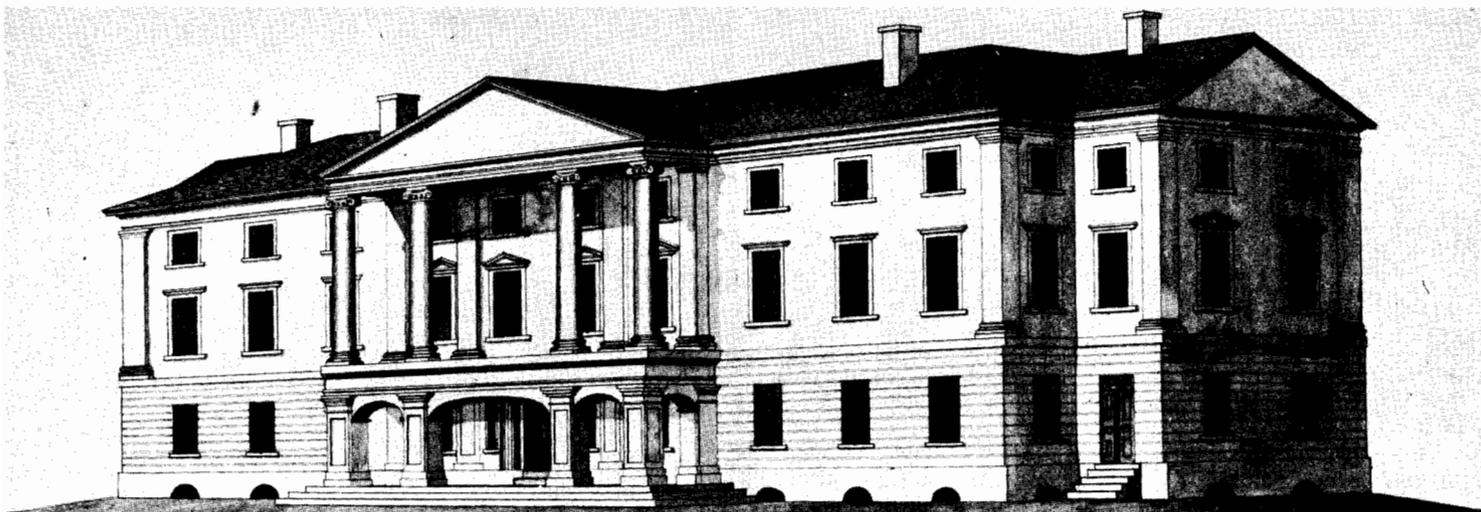
Durant sa longue histoire, *Province House* fut le cœur de la vie publique de l'Île-du-Prince-Édouard. Au moment où Charlottetown était arpentée pour la première fois en 1768, une aire centrale, bientôt appelée Queen Square, fut réservée à la construction de futurs édifices administratifs. L'Île-du-Prince-Édouard fut détachée de l'ancienne colonie de la Nouvelle-Écosse en 1769, deux ans après qu'une loterie cantons tenue à Londres eut accordé soixante-six des soixante-sept de l'Île à des fonctionnaires, des négociants et des militaires britanniques. Comme un grand

Judith Tulloch est historienne au service de Parcs Canada; John Way est le directeur du projet de restauration de Province House.

nombre de ces propriétaires absents n'honoraient pas les conditions attachées à leurs concessions, le nouveau gouvernement civil de Charlottetown n'avait pas d'argent pour construire des édifices publics. Il fallut donc attendre l'adoption du premier *Land Assessment Act*, en 1833, pour que l'Assemblée législative de l'Île pût lever des impôts à des fins locales. Fort de ce nouveau pouvoir financier, le gouvernement construisit alors en 1834 une résidence pour le lieutenant-gouverneur, appelé *Government House* et, un an plus tard, une académie centrale.

Il manquait toujours un important édifice pour que Charlottetown méritât son titre de capitale coloniale, à savoir un siège permanent pour l'Assemblée législative et la Cour suprême. Pendant des années, les membres de ces deux institutions s'étaient réunis dans des maisons privées ou des tavernes, ce qui faisait dire au portier de l'Assemblée que c'était là «un drôle de parlement». La construction d'un petit tribunal en 1812 permit de loger de façon plus convenable les administrateurs de la chose publique. En 1837, toutefois, le lieutenant-gouverneur, Sir John Harvey, déplora l'absence d'un édifice adéquat pour conserver en toute sécurité les archives de la colonie. L'Assemblée fit sienne la proposition de Sir Harvey et y ajouta même des locaux pour les deux branches de l'Assemblée législative ainsi que des bureaux pour les administrateurs coloniaux. On agrandit plus tard cette construction pour y loger la Cour suprême.

Au cours de l'été de 1839, un concours d'architecture fut annoncé dans un journal des Maritimes. Le gagnant, Isaac Smith, originaire du Yorkshire, habitait depuis longtemps l'Île-du-Prince-Édouard. On lui devait déjà l'hôtel du gouvernement, l'église St-Paul



Esquisse de l'édifice Colonial, attribuée à l'architecte Isaac Smith (Archives publiques du Canada)

à Charlottetown et les prisons attenantes aux tribunaux de Georgetown et de St-Eleanor. Le financement du nouveau projet fut approuvé par l'Assemblée législative en 1842 et les contrats de construction furent signés au cours de l'automne. Des sept contrats, six furent adjugés à des hommes de métier de l'île.

Les travaux de construction débutèrent au début du printemps de 1843 et la pierre angulaire fut posée par le lieutenant-gouverneur avec les honneurs d'usage, au cours d'une cérémonie qui eut lieu le 16 mai. Vers décembre 1846, la construction était presque terminée. Des contrats avaient été adjugés en 1845 pour meubler les principales salles publiques, dont l'Assemblée, la Chambre du Conseil législatif, la Cour suprême et la bibliothèque. Le soumissionnaire choisi semble avoir été un ébéniste local du nom de Charles Dogherty. Plus tard, un autre illustre artisan de l'île, Mark Butcher, fournit l'ameublement des bureaux de *Province House* occupés, entre autres, par le secrétaire et le trésorier coloniaux, l'arpenteur général, le percepteur du fisc et le juge de la haute Cour de justice. Conçu, construit et meublé par des gens de l'endroit, *Province House* représentait le summum de l'artisanat de l'île au milieu du XIX^e siècle, époque de prospérité et d'optimisme sans précédent.

La session législative de janvier 1847 marque l'ouverture officielle de *Province House* que l'on appelait plus communément à l'époque, l'Édifice colonial. La Cour suprême s'installa au rez-de-chaussée en juin 1847, tandis que les bureaux publics étaient inaugurés un an plus tard, en août 1848. Selon une annonce de journal consacrée à cet événement, les heures de bureau étaient de 10 heures à 15 heures, de quoi faire très certainement rêver, de nos jours, les employés de bureau.

C'est parce qu'elle a servi à la première réunion des délégués coloniaux en septembre 1864 que *Province House* occupe une place d'honneur dans l'histoire du Canada. L'importance de cet événement a été officiellement reconnue par le gouvernement canadien à l'occasion du 50^e anniversaire de cette conférence, en 1914. Bien que le déclenchement de la Première Guerre mondiale ait retardé les cérémonies prévues, le gouvernement fédéral présenta une plaque de bronze commémorative qui fut placée dans la Chambre du Conseil législatif. Cette salle avait servi de lieu de réunion au gouvernement et l'on y avait installé des bureaux depuis l'abolition d'un conseil législatif distinct en 1893. Pendant les années 1920, la chambre fut progressivement débarrassée de ces bureaux pour revêtir une apparence plus compatible avec son importance historique. Ce caractère historique fut ensuite reconnu en 1974 lorsque le gouvernement du Canada et celui de l'île signèrent un accord par lequel Parcs Canada s'engageait à effectuer des travaux de restauration pour préserver l'édifice et lui redonner toute sa signification historique.

La planification des travaux débuta par un exposé des thèmes qui seraient à la base de l'aménagement du lieu. Le thème principal fut celui de «la naissance de la Confédération canadienne» et, en filigrane, celui de «l'architecture, l'histoire et la construction de *Province House*». Ces thèmes reconnaissent l'importance de *Province House* en tant que «berceau de la Confédération» et garantissent le maintien de sa vocation ancienne et actuelle qui est d'être le centre de la vie publique de l'île. Lorsque les travaux d'aménagement seront terminés, la Chambre du Conseil législatif, la salle de conférence, la bibliothèque et plusieurs bureaux administratifs se retrouveront tels qu'ils étaient en 1864. Pourtant, au bout du corridor, l'Assemblée législative de la province continuera à siéger dans la salle d'assemblée utilisée depuis janvier 1847. Dans cet édifice

gouvernemental du XIX^e siècle, le passé et le présent politiques se côtoient.

Travaux de restauration

Lorsqu'on regarde *Province House* en songeant que cet édifice a été construit il y a près d'un siècle et demi, on ne peut s'empêcher d'admirer l'adresse manifeste des artisans de l'époque. L'édifice a résisté à de rigoureuses conditions climatiques, à la suie et à la poussière des chaudières à charbon et, à l'intérieur, à l'usage continu qu'on en a fait au cours de cette période. Il fut construit sans les techniques et méthodes actuelles de construction, avec des matériaux traditionnels utilisés dans diverses parties du monde depuis des siècles. La connaissance de ces divers matériaux et des techniques de construction était transmise oralement à cette époque, car peu d'artisans savaient lire et écrire en 1840.

La préservation et la restauration de cet important édifice tel qu'il était en 1864 a exigé des recherches considérables à partir de documents d'époque, de photographies et des données originales. À part quelques croquis d'élévation, on n'a pu retrouver de dessins originaux. En l'absence d'esquisses de la construction de l'édifice, la collecte de renseignements sur les détails architecturaux a demandé beaucoup de recherches. Diverses parties internes et externes de l'édifice ont été démontées pour en vérifier l'état et en apprendre davantage sur la méthode de construction. Le plus difficile fut de découvrir exactement quelle était l'apparence de l'édifice en 1864. Son intérieur avait été sensiblement modifié au cours des années pour être adapté à la fonction de bureaux provinciaux et d'assemblée législative. Diverses marques sur les boiseries et le plâtre notamment donnèrent une indication de l'emplacement et de l'état original des détails architecturaux de l'édifice. On étudia soigneusement de vieilles photographies en agrandissant certaines parties. Une porte ouverte, par exemple, dans une photographie donna une idée précise de l'apparence d'un escalier dans l'aile ouest. On put établir la taille et l'emplacement des cheminées de pierre dépassant du toit grâce à des photographies extérieures.

Au cours des années, on effectua de nombreuses modifications à l'édifice pour répondre à l'expansion des services, mais il n'existe aucun compte rendu des travaux effectués. On a parfois noté des changements dans l'usage de divers bureaux, mais on ne dit rien des changements structureux apportés à l'immeuble, comme l'ajout de portes et la modification des murs. Dans de nombreux cas, les descriptions historiques de l'édifice et l'édifice lui-même ne correspondaient pas. À mesure que progressaient les recherches et qu'on enlevait le plâtre, bon nombre de ces caractéristiques sont apparues. Il s'agissait dans un cas d'une chambre forte manquante. Selon la description de l'édifice, il devait en exister sept au total. Seules six d'entre elles étaient visibles avec leur porte d'acier et leur encadrement de pierre. En regardant de près une bibliothèque enchâssée dans le mur, on découvrit un encadrement de pierre et on s'aperçut après avoir retiré toute la bibliothèque qu'elle cachait une chambre forte pour petits livres ou documents. Ce n'est qu'un exemple des recherches minutieuses qui précédèrent le début des travaux de restauration.

On commença tout d'abord par mesurer et photographier tout l'intérieur de l'immeuble et établir des esquisses de l'état actuel des pièces avec leurs dimensions, les boiseries entourant les portes et les fenêtres, les détails des moulages en plâtre, les types de portes, les lucarnes, etc. On dressa aussi l'inventaire de tout l'équipement mécanique et électrique installé dans l'immeuble depuis l'époque de l'éclairage au gaz, des poêles à charbon et des toilettes avec fosses septiques qui caractérisent la période de 1864. L'étude de l'intérieur



Une équipe de couvreurs enlève les bardeaux d'asphalte avant de poser les nouvelles ardoises. On aperçoit une cheminée de pierre reconstruite sur le modèle d'origine. (Archives publiques du Canada)

devant être très minutieuse, on décida de procéder d'abord à la restauration de l'extérieur.

L'extérieur, très peu modifié au cours des années, se trouvait en assez bon état. Le toit présentant des fuites à plusieurs endroits, on avait remplacé l'ardoise par des bardeaux bitumés. On a donc remis le toit dans son état original, ravalé et réparé la pierre extérieure de l'édifice et réparé ou remplacé les fenêtres, les portes et les vitres. On a aussi reconstruit les cheminées de pierre sur le toit telles qu'elles existaient en 1840.

La restauration du toit d'ardoises posa certains problèmes, car il fallut trouver un fournisseur d'ardoises de la taille et de la couleur voulues, renforcer les fermes du toit pour qu'elles puissent supporter un poids accru, et trouver la pierre nécessaire pour construire les cheminées. Heureusement, on découvrit un bon nombre d'ardoises sous les combles, mais des recherches révélèrent qu'il était impossible d'obtenir d'autres ardoises de la carrière d'origine au pays de Galles. Par bonheur, des ardoises de la taille et de la couleur nécessaires étaient toujours produites aux États-Unis. Elles furent installées ainsi que des solins de cuivre et de plomb, comme on l'avait fait en 1840. La partie supérieure du toit était plate et on se fonda sur les descriptions originales des pièces de cuivre pour remplacer le toit bitumé installé par la suite. Le métier traditionnel de couvreur de toits d'ardoises et de cuivre s'est presque éteint au cours des vingt-cinq dernières années, mais on put trouver suffisamment d'artisans locaux sur l'île pour effectuer le travail en leur donnant une certaine formation sur place. Il fallut surveiller de près ces travaux afin de s'assurer qu'on pouvait construire un toit étanche avec ces matériaux démodés.

Avant la pose des ardoises, on procéda à une évaluation de la résistance structurale des anciennes fermes du toit. Les joints des fermes s'étaient contractés au cours des années et, même s'ils avaient pu supporter le toit d'ardoises à l'origine, il fallait maintenant les renforcer avec des bandes de métal. On profita de l'occasion pour reconstruire les cheminées qui servaient autrefois aux poêles de chauffage. Il fallut procéder à des recherches intéressantes pour trouver où l'on pouvait se procurer la pierre nécessaire à ces travaux. D'après les descriptions originales, la pierre de taille provenait d'une carrière située près de Pictou en Nouvelle-Écosse. Malheureusement, cette carrière n'était plus exploitée depuis très longtemps; mais on découvrit qu'une carrière à Wallace, en Nouvelle-Écosse, avait produit de la pierre semblable environ cinq ans auparavant. L'analyse chimique et visuelle de la pierre révéla qu'elle était pratiquement identique à la pierre d'origine. On constata qu'on pouvait extraire de cette carrière des blocs de pierre de la taille

voulue et les faire expédier à Charlottetown pour la construction des cheminées.

En 1978, on décida de procéder à des réparations et à un nettoyage à fond des murs extérieurs. L'état d'une grande partie de la maçonnerie était raisonnablement bon, mais la saleté et la crasse produites par les installations de chauffage au charbon et au gaz y avaient fait leur ravage. Cette saleté avait imprégné les couches superficielles de la pierre entraînant son effritement à certains endroits en raison de l'action de l'eau et du gel. Ces deux éléments avaient tout simplement usé d'autres parties. On répara les parties usées lorsqu'elles étaient petites et l'on remplaça la pierre lorsque l'usure était avancée. Après les travaux de réparation de la pierre, tout l'édifice fut lavé de haut en bas. Il était impossible d'enlever la saleté accumulée pendant des décennies au seul moyen du savon et de l'eau; il fallut donc recourir à une méthode spéciale de nettoyage chimique permettant de dissoudre la saleté sans endommager la pierre. Après avoir enlevé suffisamment de saleté pour redonner à la pierre une couleur uniforme, on procéda à un lavage à l'eau sous pression afin de faire disparaître tous les produits chimiques.

Il fallut aussi accorder une attention toute spéciale aux portes et aux fenêtres extérieures avant d'entreprendre des travaux de construction. On examina toutes les fenêtres de l'édifice pour déterminer si elles étaient authentiques ou si elles avaient été remplacées par la suite. Plusieurs fenêtres du rez-de-chaussée avaient été remplacées au cours des années 1930 et n'étaient pas identiques aux fenêtres originales. En outre, les rebords et les châssis montraient des signes évidents de détérioration avancée. On les remplaça donc par d'autres identiques aux modèles d'origine. On examina également certaines fenêtres originales pour évaluer le degré de pourriture et de détérioration générale. On rénova bon nombre de châssis inférieurs et de rebords, réparant même, dans certains cas, toute la fenêtre. La plupart des fenêtres, qui étaient à guillotine double, ne fonctionnaient pas; il fallut donc, dans de nombreux cas, en remplacer les cordes, les poulies et les poids. Dans ses travaux de restauration, Parcs Canada doit conserver autant que possible les matériaux d'origine, et c'est pourquoi les fenêtres d'origine furent réparées plutôt que remplacées. Les vitres des fenêtres avaient aussi été remplacées à maints endroits au cours des années; on installa donc dans toutes les fenêtres réparées de la vitre semblable à celle utilisée dans les années 1850. La vitre fabriquée à cette époque présentait de légères imperfections sous forme de bulles et de lignes que l'on pouvait apercevoir de l'intérieur de l'édifice.

On s'attaqua ensuite aux portes d'entrée de l'édifice. Il fallut étudier les documents originaux ainsi que de vieilles photographies pour déterminer si les portes dataient bien de 1850. On s'est aussi longuement demandé s'il n'y avait pas une porte du côté nord avant qu'on apporte des modifications à cette partie de l'édifice. Néanmoins, lorsqu'on eut enlevé une salle de toilette installée dans les années 1930 et qu'il fut possible d'examiner le mur extérieur, on découvrit le châssis de la porte originale ainsi que des indices de l'existence d'une imposte au-dessus de la porte. Des recherches plus poussées révélèrent que les portes principales de l'immeuble n'étaient pas les portes d'origine, dont les panneaux étaient d'ailleurs quelque peu différents dans les années 1850. Il fallut donc remplacer toutes les portes extérieures de l'édifice et en ajouter une nouvelle du côté nord.

Les travaux effectués à l'extérieur de l'édifice ont permis de lui redonner l'apparence qu'il avait à l'époque où la confédération canadienne vit le jour.

(traduit de l'anglais)